

**Direction générale des douanes et accise de la République d'Indonésie**  
**23 février 2021**

**Bonnes pratiques adoptées par l'Indonésie pour faciliter les mouvements transfrontaliers de vaccins contre la COVID-19**

- ✓ Parmi les mesures préconisées dans la Résolution de l'OMD sur le rôle de la douane dans la facilitation des mouvements transfrontaliers de médicaments et vaccins revêtant une importance cruciale, quelles sont celles qui sont appliquées par votre Administration des douanes ? Veuillez fournir des informations détaillées sur la mise en œuvre.

Parmi les mesures énoncées dans la Résolution de l'OMD sur le rôle de la douane dans la facilitation des mouvements transfrontaliers de médicaments et vaccins revêtant une importance cruciale, la Douane indonésienne applique les mesures suivantes pour l'importation de vaccins contre la COVID-19 et autres produits associés :

- a) dédouaner en priorité les médicaments et vaccins revêtant une importance cruciale à l'exportation, à l'importation et en transit dans des locaux appropriés, afin d'éviter qu'en cas de retard, ces produits subissent des variations de température qui leur seraient préjudiciables.
- b) introduire des mécanismes d'identification des envois de médicaments et de vaccins à l'importation ou à l'exportation à partir des documents d'importation ou d'exportation, notamment.
- 3) prévoir des procédures spéciales pour les agents agréés/reconnus de la chaîne logistique, dont les producteurs de vaccins contre la COVID-19 devraient également pouvoir bénéficier.
- c) soumettre ces médicaments et vaccins à des contrôles fondés sur le risque et des inspections uniquement dans des cas exceptionnels et le faire au moment et à l'endroit appropriés.
- d) lorsqu'un contrôle est jugé nécessaire, recourir si possible aux techniques d'inspection non intrusive.
- e) veiller à coordonner les contrôles douaniers et les contrôles effectués par d'autres services publics. En assurer, si possible, la synchronicité.
- f) appliquer des mesures comparables à celles que préconise la Convention douanière relative aux conteneurs, 1972, pour le traitement douanier des conteneurs (et des conteneurs spécialisés) utilisés pour le transport de médicaments et de vaccins revêtant une importance cruciale.
- g) appliquer des mesures comparables à celles que préconise la Recommandation du Conseil de coopération douanière de juin 2013 à propos des formalités douanières d'admission temporaire des dispositifs de sécurité des conteneurs de traitement par la douane des dispositifs (enregistreurs de données) installés sur les conteneurs utilisés pour le transport de vaccins, de manière à pouvoir vérifier l'état des vaccins et/ou assurer le traçage des envois.
- h) s'engager à collaborer pour faciliter les échanges internationaux et coordonner les mesures prises pour éviter toute perturbation inutile du trafic et du commerce internationaux de médicaments contre la COVID-19. Les mesures d'urgence prises pour protéger la santé doivent être ciblées, proportionnées, transparentes et temporaires.
- i) coopérer et coordonner les travaux des services publics concernés (surtout les autorités sanitaires et les acteurs de la chaîne logistique) de manière à ce que les avantages, les accords

en matière de sécurité et les procédures frontalières soient en place pour la tâche lourde et compliquée qui attend les services.

j) veiller à ce que le personnel douanier sache comment manipuler des produits spécialisés sensibles à la chaleur et les marchandises dont le transport implique l'utilisation de produits dangereux (carboglace).

k) prendre les mesures nécessaires pour éviter que les organisations criminelles exploitent la situation et pouvoir faire face au risque que constituent les médicaments et les vaccins illicites ou de contrefaçon, qui peuvent être dangereux et de piètre qualité.

- ✓ Des informations concernant le dédouanement des vaccins contre la COVID-19 et les biens et équipements utilisés pour leur expédition et leur transport ont-elles été communiquées au public, par exemple sur le site Web de l'Administration des douanes ? Si oui, veuillez préciser l'URL. Si aucune information n'a été rendue publique, les renseignements pertinents ont-ils été communiqués aux parties prenantes de la chaîne logistique (fabricants, exportateurs, importateurs, fournisseurs de services logistiques, etc.) ?

Des groupes d'information restreints ont donné les informations techniques pertinentes sur la procédure de dédouanement des vaccins contre la COVID-19 et autres produits associés aux maillons concernés de la chaîne logistique et les ont renseignés sur le nouveau régime de taxe à l'entrée unique et de franchise de droits à l'importation de vaccins en Indonésie. Entretemps, les informations générales relatives à la procédure de dédouanement et à la facilitation, ainsi que les renseignements concernant les dernières nouveautés, ont été publiées sur le site Web de la douane indonésienne, les réseaux sociaux et les médias en ligne, ainsi que sur les sites Web des services publics concernés et ceux des médias nationaux. Les liens vers les publications sont repris ci-dessous.

<https://open.spotify.com/episode/3E6VIBOt7Yhyoujs6zICBJ>

<https://www.beacukai.go.id/berita/vaksin-sinovac-tahap-empat-tiba-bea-cukai-berikan-fasilitas-rush-handling-dan-pembebasan.html>

<https://www.bnppb.go.id/berita/sebanyak-1-2-juta-vaksin-coronavac-lulus-uji-sertifikasi-lot-release>

[https://insw.go.id/index.php/home/menu/berita\\_detail/282](https://insw.go.id/index.php/home/menu/berita_detail/282)

<https://www.instagram.com/p/CKBaceRA0Iy/>

<https://siapterbang-bcsoetta.org/DataWartaDetail.aspx?id=17>

<https://www.instagram.com/p/CJnGmVABGKX/?igshid=1ny7i8s9oipmm>

<https://www.instagram.com/tv/CIprVUfhnYh/?igshid=1xjrd3wc7ki58>

<https://www.instagram.com/p/CIhjOpPAHtT/?igshid=22vs9d7j5bae>

[https://www.instagram.com/p/CLTeaLtLqGX/?utm\\_source=ig\\_web\\_copy\\_link](https://www.instagram.com/p/CLTeaLtLqGX/?utm_source=ig_web_copy_link)

<https://m.jpnn.com/news/bea-cukai-berikan-fasilitas-rush-handling-dan-pembebasan-kedatangan-vaksin-sinovactahap-empat>

<https://www.facebook.com/440124189518619/posts/1512521042278923/>

[https://www.pantau.com/topic/nasional/vaksin-sinovac-tahap-empat-tiba-bea-cukai-berikan-fasilitas-rush-handlingdan-pembebasan?utm\\_source=whatsapp&utm\\_medium=buttonshare#.YBIL44Z7sIs.whatsapp](https://www.pantau.com/topic/nasional/vaksin-sinovac-tahap-empat-tiba-bea-cukai-berikan-fasilitas-rush-handlingdan-pembebasan?utm_source=whatsapp&utm_medium=buttonshare#.YBIL44Z7sIs.whatsapp)

<https://nasional.kontan.co.id/news/vaksin-sinovac-tahap-4-datang-bea-cukai-beri-fasilitas-rush-handling>

<https://www.republika.co.id/berita/qnwimd383/bea-cukai-berikan-fasilitas-rush-handling-vaksin-sinovac>

<https://finance.detik.com/industri/d-5358919/ada-fasilitas-di-bea-cukai-vaksin-covid-19-lancar-masuk-ri>

<https://indoposco.id/vaksin-sinovac-tahap-empat-tiba-bea-cukai-berikan-fasilitas-rush-handling-dan-pembebasan/>  
<https://inilah.com/news/2588717/vaksin-sinovac-bea-cukai-fasilitas-rush-handling>  
<https://www.instagram.com/p/CKx3aipgEid/>  
<https://twitter.com/beacukaiRI/status/1356924107384881160>  
<https://www.beacukai.go.id/berita/importasi-bahan-baku-vaksin-bea-cukai-soekarno-hatta-terbitkan-izin.html>  
<https://www.instagram.com/p/CKBaceRA0ly/>  
<https://www.beacukai.go.id/berita/menlu-dan-menkes-apresiasi-bea-cukai-dalam-fasilitas-kedatangan-vaksin-covid-19.html>  
<https://m.jpnn.com/news/bea-cukai-berikan-fasilitas-rush-handling-impor-16-juta-dosis-bahan-baku-vaksin-sinova>  
<https://indopos.co.id/read/2020/12/14/270990/importasi-bahan-baku-vaksin-bea-cukai-soekarno-hatta-terbitkan-izin/>  
<https://nasional.kontan.co.id/news/bea-cukai-beri-fasilitas-percepatan-impor-16-juta-dosis-bahan-baku-vaksinsinovac>

- ✓ Des orientations spécifiques ont-elles été communiquées aux douaniers de première ligne concernant le dédouanement des vaccins contre la COVID-19 à l'exportation, à l'importation ou en transit, ainsi que sur les biens et équipements utilisés pour l'envoi et le transport de ces vaccins ? Si oui, veuillez indiquer la manière dont ces orientations ont été diffusées.

La douane indonésienne, le guichet national unique de l'Indonésie, l'Agence nationale pour le contrôle des médicaments et de l'alimentation et le ministère de la santé ont adopté et appliqué des procédures opérationnelles normalisées (PON) pour l'importation de vaccins contre la COVID-19, dans le respect du Règlement n° 188/PMK.04/2020 du ministère des finances sur les franchises de droits applicables à l'importation de vaccins dans le cadre de la gestion de la maladie à coronavirus (pandémie COVID-19). Les agents douaniers de première ligne ont été correctement informés de ces nouvelles PON et des règles, à l'occasion de discussions internes et des travaux de coordination sur le terrain.

- ✓ Une formation a-t-elle été impartie au personnel de l'Administration des douanes en amont des efforts de distribution des vaccins contre la COVID-19, par exemple sur la manipulation et le traitement de produits thermosensibles et soumis à des contraintes de temps, sur la manipulation de produits dangereux (par exemple, la neige carbonique), sur l'identification des vaccins contre la COVID-19 dans les documents d'importation ou d'exportation ?

Il n'y a eu aucune formation particulière sur le vaccin contre la COVID-19 et autres produits associés, ou sur leur manipulation, mais les inspecteurs de la douane ont tout de même suivi une formation générale (en matière d'inspection notamment) portant sur les marchandises présentant certaines caractéristiques spécifiques et/ou sur les conditions particulières à respecter lors de la manipulation de certains produits (produits sensibles à la lumière et à la chaleur, ou produits dont la durée de vie est limitée). La formation a été assurée en collaboration avec le Centre de formation de l'Indonésie et le Service de formation et d'éducation à la finance du ministère des finances de la République d'Indonésie.

- ✓ Quel a été le mode de transport utilisé à l'entrée/à la sortie du pays pour l'exportation ou l'importation des vaccins contre la COVID-19 ?

Les vaccins contre la Covid-19 ont été importés par voie aérienne. Jusqu'ici, l'Indonésie n'a pas exporté de vaccins.

- ✓ Quels sont les documents exigés pour l'exportation de vaccins contre la COVID-19 depuis votre pays ? *(S'applique aux Membres exportant des vaccins contre la COVID-19)*

L'Indonésie n'exporte pas de vaccins.

- ✓ Quelles sont les autorités nationales responsables de la vérification et du dédouanement des envois de vaccins contre la COVID-19 à l'exportation ? Comment s'organise la coopération entre ces autorités ? *(S'applique aux Membres exportant des vaccins contre la COVID-19)*

L'Indonésie n'a pas encore exporté de vaccins.

- ✓ Existe-t-il un échange d'informations ou de données entre les autorités douanières du pays d'exportation et du pays d'importation ? Quels sont les types d'informations échangées ? Comment l'échange d'informations s'organise-t-il et comment est-il réglementé ?

Il n'y a pas d'échange d'informations ou de données entre la douane indonésienne (pays d'importation) et ses homologues dans le pays d'exportation.

- ✓ La procédure du transit douanier a-t-elle été utilisée pour importer les vaccins contre la COVID-19 dans votre pays ? Si oui, pourquoi et quelle a été la logique suivie ?

L'Indonésie n'applique pas encore de procédure douanière de transit pour l'importation de vaccins contre la Covid-19. Le dédouanement se fait à l'aéroport international Soekarno Hatta de Jakarta.

- ✓ Votre Administration applique-t-elle des techniques de gestion des risques concernant le mouvement transfrontalier des vaccins contre la COVID-19 ?

L'administration douanière indonésienne soumet les importations de vaccins et autres produits associés à une procédure de gestion des risques. L'Indonésie s'attendait à ce que la procédure de dédouanement des vaccins importés soit longue et a donc adopté une procédure de mainlevée immédiate. Ce dispositif permet de demander la mainlevée des vaccins et autres produits y afférents sur simple présentation d'un document complémentaire accompagné des autorisations d'importation et des garanties requises, ou la décision du ministre des finances en matière de franchises de taxes et de droits à l'importation.

Les inspections physiques ont pour seul objet de vérifier l'identité et l'état du conteneur scellé (envirotainer). Quant à la déclaration d'importation, elle peut être soumise dans un délai de 3 (trois) jours ouvrables à compter de la mainlevée des marchandises et elle servira à évaluer les droits de douane et la valeur en douane.

Pour gagner du temps, avant la date d'arrivée des vaccins, la douane indonésienne, les services publics concernés et les importateurs se coordonnent, se consultent et vérifient que les formalités d'importation sont bien respectées, de manière à éviter tout imprévu pendant la procédure de dédouanement.

- ✓ Quels sont les documents exigés pour l'importation de vaccins contre la COVID-19 dans votre pays ?

Les documents exigés pour l'importation de vaccins contre la COVID-19 sont les suivants :

a. Permis d'importation :

- Permis d'importation délivré par l'Agence nationale pour le contrôle des médicaments et de l'alimentation (autorisation de circulation, « lettre d'information à l'importation) ;
- Recommandations de nature fiscale émises par le ministère de la santé en vue de l'octroi aux entreprises de franchises de taxes et droits à l'importation ;

b. Décision du ministère des finances quant aux taxes et aux franchises de droits à l'importation ;

c. Garantie au cas où la franchise de droits et taxes n'a pas cours ;

d. Documents douaniers complémentaires : facture, liste de colisage, lettre de transport aérien/de connaissance ;

e. Demande d'activation du dispositif de mainlevée immédiate ;

f. Déclaration d'importation dans un délai de 3 (trois) jours à dater de la mainlevée.

- ✓ Quelles sont les autorités nationales responsables de la vérification et du dédouanement des envois de vaccins contre la COVID-19 à l'importation ? Comment s'organise la coopération entre ces autorités ?

Les autorités nationales responsables de la mise en œuvre de la procédure opérationnelle normalisée (PON) d'importation des vaccins contre la COVID-19 sont : la Douane indonésienne, le Guichet national unique d'Indonésie, l'Agence nationale pour le contrôle des médicaments et de l'alimentation et le ministère de la santé. Ces instances collaborent dans le cadre des PON relatives à l'importation des vaccins contre la COVID-19 et conformément aux dispositions des instruments n° PW.01.16.3.35.11.20.01, FP.03.04/IV/1835/2020 ; KEP-244/BC/2020 et 1/LNSW/2020.

La coopération interinstitutionnelle porte sur la simplification de la procédure de délivrance des permis d'importation et la gestion des risques pendant la procédure de dédouanement des vaccins. Cette simplification revêt la forme de demandes uniques soumises à l'aide d'une application intégrée pour les autorisations d'importation installée sur l'application du Guichet national unique de l'Indonésie servant à l'introduction des demandes d'autorisation. Cela étant dit, la vérification des documents, les inspections physiques et le dédouanement relèvent de la compétence de la seule douane indonésienne.

- ✓ Pour autant que ces informations soient disponibles, quel a été le temps nécessaire pour la mainlevée des envois de vaccins contre la COVID-19 importés dans votre pays ?

Environ 2 heures (dispositif de mainlevée immédiate) pour le dédouanement (à l'exclusion des étapes qui précèdent le dédouanement ou lui font suite), à condition que tous les documents requis aient été remplis.

- ✓ Votre gouvernement a-t-il envisagé une franchise de droits et taxes pour l'importation des vaccins contre la COVID-19 ?

Les autorités indonésiennes, par le truchement de la Direction générale des douanes et accises (service indonésien des douanes) ont prévu un mécanisme de franchises de droits et taxes à l'importation pour l'importation des vaccins contre la Covid-19 et autres produits associés qui respecte le Règlement n° 188/PMK.04/2020 du ministère des finances sur l'octroi des

franchises de droits de douane, accise et taxes sur l'achat de vaccins dans le cadre de la gestion de la pandémie de COVID-19.

Le Règlement No.188/PMK.04/2020 indique que cette franchise s'applique aux taxes et droits de douane à l'importation de vaccins, de matières premières et de matériel nécessaires à leur fabrication, ainsi qu'à l'équipement qui servira à la vaccination contre le coronavirus 2019 (COVID-19).

✓ Veuillez indiquer toute autre information que vous souhaiteriez partager.

L'importation par l'Indonésie des vaccins contre la COVID-19 est gérée et supervisée par les services douaniers nationaux de Soekarno Hatta. Pour assurer l'efficacité des processus opérationnels, les services douaniers nationaux de Soekarno Hatta ont constitué un groupe d'action auquel ils ont confié la mission d'accélérer l'importation des produits nécessaires à la gestion de la pandémie de COVID-19. Ce groupe doit aider les opérateurs à remplir les formalités d'importation dans le respect des règles et des procédures en vigueur.